

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	- (1986)
Heft:	1
Artikel:	Sur la constitution des langues techniques en latin
Autor:	André, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR LA CONSTITUTION DES LANGUES TECHNIQUES EN LATIN

Etude des procédés linguistiques utilisés pour l'établissement des langues techniques du latin. Sont considérés successivement l'opposition science/technique, les noms spécifiques de leurs divers composants et la terminologie propre à chacun d'eux. Sont envisagées les causes de la création: apparition d'une chose ou d'une notion nouvelle, ignorance du mot usuel, recherche d'un rajeunissement du vocabulaire. Suit l'examen des procédés créatifs: néologismes de forme, néologismes sémantiques, avec l'apparition d'une polysémie envahissante et ambiguë; banalisation du terme technique suivie d'une retechnification dans un autre domaine; calques et emprunts à la langue (presque toujours le grec) dont les sujets parlants ont créé et transmis la technique.

La terminologie des langues techniques a fait l'objet depuis près d'un siècle d'études portant sur les sciences exactes, les sciences humaines et les beaux-arts, presque toutes limitées à un lexique isolé ou à un auteur. Les différents chapitres de l'important et récent ouvrage de Cesidio De Meo, *Lingue tecniche del latino*¹, donnent des bibliographies exhaustives. Par nécessité, ces travaux partiels se présentent comme des séries de monographies et parfois même comme des nomenclatures toujours utiles. Ils étudient en général pourquoi et dans quelle mesure les auteurs ont eu recours à des termes techniques. Il peut être intéressant d'examiner par quels procédés linguistiques ces langues se sont constituées.

Les Latins distinguaient bien dans leur terminologie la science comme ensemble des connaissances relatives à un objet déterminé et la technique comme ensemble des procédés d'un art ou d'un métier². Leur intérêt étant porté plus particulièrement et presque exclusivement à l'origine vers la science appliquée, le seul *ars* (gr. *τέχνη*) a suffi pour désigner la connaissance acquise par l'étude ou l'habileté acquise par la

pratique, et l'existence d'*artifex* « artisan », mais aussi « spécialiste »³, a reculé jusqu'à Quintilien l'apparition de *technicus*⁴. La science est mieux partagée, avec *scientia* « l'ensemble des connaissances », correspondant au gr. ἐπιστήμη⁵, et deux termes se référant à l'enseignement, selon qu'il est donné ou reçu: *doctrina*, la théorie, l'ensemble des préceptes théoriques régissant la pratique d'une discipline, et *disciplina*, la matière d'étude⁶. Il règne cependant une certaine confusion et *ars* et *doctrina*, par exemple, bien que primitivement distincts, sont souvent synonymes, l'*ars* comportant deux aspects, la théorie et la pratique, la *doctrina* étant l'aspect théorique de l'*ars*⁷.

Cicéron reconnaît que les diverses sciences n'avaient pas de son temps reçu de noms spécifiques et que les notions partielles constituant chacune d'elles n'étaient pas toujours conçues comme un ensemble⁸:

Presque toutes les notions constituées en un corps de doctrine étaient dispersées et sans cohésion, ainsi en musique, les rythmes, les sons et la mélodie; en géométrie, les lignes, les figures, les distances, la grandeur; en astronomie, les révolutions célestes, le lever, le coucher et les mouvements des astres; en grammaire, l'explication des poètes, la connaissance de l'histoire, la signification des mots, les intonations du discours; en rhétorique même, l'invention, l'ornement, la disposition, la mémoire, dont le rapport entre eux était inconnu, car ils semblaient sans lien entre eux et disséminés au loin. Aussi a-t-on cherché au-dehors, dans un autre domaine dont les philosophes s'attribuent la propriété tout entière, une méthode qui cimentât en quelque sorte ces matériaux détachés, épars et les contraignît d'entrer dans un système logique.

C'est admettre l'absence initiale d'un corps de doctrine et l'absence de terme pour le désigner ou, s'il existe, son remplacement par un terme plus clair et plus précis, ou même doté d'un plus grand prestige. Cicéron a noté cette évolution, quand il déclare que les Romains doivent chercher à l'emporter sur les Grecs par la richesse du vocabulaire⁹:

Il y a lieu de travailler à nous assurer cet avantage, non seulement dans les arts qui sont nôtres, mais dans ceux qui appartiennent à la Grèce même. Il est vrai que nous employons certains mots, admis depuis longtemps, à la place des mots latins, comme le mot même de philosophie, ceux de

rhétorique, dialectique, grammaire, géométrie, musique, bien qu'on eût pu les dire en latin, mais, puisqu'ils sont entrés dans l'usage, considérons-les comme nôtres.

Le latin a donc dû s'adapter à ses conquêtes intellectuelles et techniques, et d'abord les dénommer.

Ainsi, avant Cicéron, qui admet *geometria*, cette science était désignée par le terme général de *mensura* et définie comme « la mesure des lignes, des surfaces et des volumes ». L'architecture, *architectura*, tient son nom d'*architectus*, emprunt au gr. ἀρχιτέκτων, car les architectes de Rome étaient souvent des Grecs, encore au temps de Pline le Jeune¹⁰, et a remplacé *fabrica*, qui n'en est plus qu'une composante; selon Vitruve, 1,1,1, l'architecture est composée de *fabrica* et *ratiocinatione*; cf. 6, praef. 6, *qui non modo architecturae, sed omnino ne fabricae quidem notitiam habent*. Les noms de l'astronomie, *astrologia* (Cic.), *astronomia* (Sén.) ont été précédés par des périphrases: *siderum scientia* (Cic.), *sideralis scientia* (Pline), *caelestium litterarum scientia* (Pline), et *astrologus* (Cic., Varron) est encore concurrencé par *studiosus rerum caelestium* chez Columelle. *Musica*, la musique (Cic., Varron), a remplacé *cantus* comme dénomination générale de cet art, bien que ce dernier mot ne distinguat pas non plus la musique vocale de l'Instrumentale¹¹. La mécanique, primitivement inconnue des Romains, est nommée tardivement, d'abord *machinalis scientia* (Pline), puis, au IV^e siècle, *ars mechanica* (Firm. Mat.) et *mechanica* (Symm.). La médecine a conservé son nom, *medicina*, mais introduit des spécialisations avec les emprunts *chirurgus* et *clinice*. Cicéron hésite encore devant les néologismes¹² en évoquant l'omniscient Hippias d'Élis, maître des arts libéraux, géométrie, musique, etc., *atque illa quae de naturis rerum, quae de hominum moribus, quae de rebus publicis dicerentur*, c'est-à-dire la physique (ἡ φυσική; *physica* déjà dans Cic.), la morale ἡ ἡθική, dont la traduction *moralis* est une création de Cicéron, dont Quintilien n'usera encore qu'avec précaution: *pars illa* (sc. *philosophiae*) *moralis*, *quae dicitur ethice*¹³, la politique, désignée d'abord par des périphrases, *civilis scientia* ou *rerum ciuilium scientia*, puis par *ciuitas* chez Quintilien¹⁴ comme traduction de l'ἡ Πολιτική du *Gorgias*. Pline, dans son exposé sur les « inventions »¹⁵, cite *fullonia ars* (= κναφευτικὴ τέχνη), l'art du teinturier-dégraisseur, *sutrina ars* (= σκυτοτομικὴ τέχνη), l'art du cordonnier, *aeraria fabrica* (= χαλκουργικὴ

τέχνη), le traitement du cuivre, *fabrica materiaria* (=ξυλουργικὴ τέχνη), l'art de travailler le bois. Or, tous ces innombrables inventeurs, sans exception, sont grecs et il s'agit de traductions. De même, au 2^e s.p.C., Hygin¹⁶, dont l'ouvrage est assez mal traduit ou adapté du grec, attribue à Chiron l'*ars medicina chirurgica* et à Apollon l'*ars ocularia medicina*¹⁷. Avec Quintilien, c'en est à peu près fini des hésitations; il renonce à donner des équivalents latins aux noms des sciences et des spécialistes empruntés au grec et à «faire violence à ces termes en les traduisant maladroitement en latin»¹⁸.

C'est l'apparition de la chose et de la notion représentées qui donne naissance au terme technique, et l'enrichissement lexical provient du progrès des connaissances scientifiques et techniques¹⁹. Certains de ces termes, qui remontent à la protohistoire indo-européenne, n'en sont pas moins des créations dues à des innovations techniques, ainsi celle du broyage du grain, rac. **peis-* (*pinsere* «piler», *pilum* «pilon»), et celle de la meule à mouvement circulaire qui l'a remplacée, rac. **mel-* (*molere*, *mola*)²⁰, mais le nom du boulanger, *pistor*, primitivement «celui qui pile le grain», a résisté à l'évolution de la technique.

«La constitution d'une terminologie propre marque, selon Benveniste²¹, dans toute science l'avènement ou le développement d'une conceptualisation nouvelle et par là signale un moment décisif de son histoire.» Cela vaut pour une constitution *ex nihilo*, mais il faut tenir compte également de la diffusion lexicale d'une langue étrangère, celle d'une nation de contact dont une science ou une technique est plus avancée²². On peut définir la langue technique comme la langue spécifique d'un groupe social utilisateur d'une technique ou spécialiste d'une science, ayant une activité fermée et refusant même parfois de communiquer ses méthodes. En cela, elle se rapproche des argots par le désir de rendre plus secrète la communication entre individus d'un même groupe, secret qui met en valeur l'initié et lui donne un sentiment de supériorité. Il n'est que de voir comment linguistes et philosophes se délectent de nos jours d'une terminologie ésotérique dont l'aboutissement est (et était déjà sans doute dans l'Antiquité) ce qu'Etiemble appelle «le jargon des sciences».

La création peut encore être due à l'ignorance du terme usuel ou à l'ignorance du sens du mot à traduire: c'est ainsi que Pline emploie *periclymenus* et *clymenus*, alors que le chèvrefeuille a un nom latin, *siluae mater* (Scrib.)²³.

Sur le plan chronologique, E. De Saint-Denis²⁴ distingue deux couches: une couche ancienne, dont beaucoup de représentants sont passés dans la langue commune ou dans des langues spéciales, presque exclusivement réservée à la terminologie agricole, et une couche plus jeune réunissant les lexiques d'un nombre restreint d'usagers spécialisés dans les domaines philosophique, artistique, météorologique, nautique, médical, etc. De là l'idée, qui règne encore, que le latin était une «langue de paysans»²⁵, dont certains arguments sont discutables: l'usage de sobriquets familiers comme *Capito*, *Labeo*, *Naso*, avancé par G. Bonfante comme signe d'une «modeste mentalité de ruraux», l'est tout aussi bien pour les parallèles grecs Κεφάλων, Χείλων et Πίνων. Le latin n'est pas paysan du fait d'une nature particulière, mais par un retard de civilisation au moment où il apparaît dans l'histoire. Toute civilisation a commencé par des techniques élémentaires, et sa langue a été parlée à l'origine par des paysans. On aimeraient savoir, une fois écartées les terminologies scientifiques et techniques de la Grèce à l'apogée des V^e-IV^e siècles, si le grec ne fut pas aussi une langue de paysans et, vu la configuration géographique, de marins et de pêcheurs. Le latin se serait «technicisé» avec le temps quand ses locuteurs auraient acquis tout seuls un niveau de civilisation supérieur, comme en témoignent ses néologismes et son acceptation de la polysémie. Le contact de la culture et de la technique grecques lui a permis de brûler les étapes.

Les langues techniques latines sont des langues réduites au lexique. Les faits de syntaxe appartiennent à la langue juridique formaliste, dont les archaïsmes non nécessaires font l'originalité: interrogatif possessif *cuius*, impératif futur, syntagmes relatif (*is locus, quo in loco*) et subordonnant (*ut ne*)²⁶. Et même, dans le lexique, ce sont les substantifs qui dominent, les verbes étant bornés à certaines techniques, dans la terminologie nautique (*campsare, calare, gubernare, pausare*, etc.), médicale (*gargarizare, clysterizare, scarifare*, etc.) et culinaire (253 verbes différents dans *Apicius*!).

* * *

A côté des causes intellectuelles qui président, selon M. Bréal²⁷, à la transformation des langues, il en est de matérielles imputables aux techniques. Mais les procédés créatifs sont les

mêmes, et ne diffèrent pas non plus de ceux de la langue courante, si ce n'est que certains y sont plus développés et qu'il en est de dominants dans certaines spécialités, comme l'emprunt et le calque.

Beaucoup de mots techniques sont privés d'étymologies parce qu'ils sont isolés: *funis*, *mortarium*, etc., mais ils existaient dès la protohistoire de Rome. Il est difficile de dater les néologismes de forme de la terminologie agricole, qui fut la première (avec la chasse, le stade antérieur de la cueillette n'exigeant pas une technique ni surtout un vocabulaire propre), et le progrès technique y fut lent: il y a peu de différences dans les façons culturelles et les outils entre Caton et Palladius, entre le II^e siècle av. J.-C. et le IV^e siècle ap. J.-C. La datation est plus aisée pour les abstraits (philosophie, rhétorique, grammaire), mais peu ont été créés *ex nihilo*, la plupart sur un modèle grec. Parfois même la création évite un emprunt: ainsi *proprietio* (Cic.) pour remplacer *analogia* (Varron)²⁸, mais Aulu-Gelle fait remarquer deux siècles plus tard que l'équivalent latin n'est pas encore admis par tous²⁹. Et si Varron emploie *anomalia* / ἀνωμαλία sous les formes grecque et latine³⁰, Aulu-Gelle use de la forme grecque sans en présenter d'équivalent latin, sinon une définition: Ἀνωμαλία est *inaequalitas declinationum consuetudinem sequens*. La rhétorique, pour traduire ἀντίθεσις, a créé *contentio*, qui n'est pas non plus admis par tous³¹. En médecine, les créations sont nombreuses dans les textes traduits³².

Le néologisme sémantique, adaptation du signifiant à de nouveaux signifiés sans suppression de son contenu sémantique a l'avantage de fournir un terme intégré au système de la langue sans que la polysémie soit une gêne, l'interprétation étant éclairée par le contexte. On peut même admettre que ce procédé a précédé le néologisme de forme par paresse linguistique. *Forceps* a pu désigner sans inconvénient les tenailles du forgeron, la pince du dentiste et une formation militaire, *sambuca* une harpe et une machine de guerre, *cuneus* un coin à fendre le bois, un casier à vin, une section du théâtre et une formation de combat; *circuitus*, déjà chargé de significations communes, «circuit, tour», adopte en astronomie celle de «révolution d'un astre» et, en rhétorique, celles de «période» et de «périphrase»; *uersura* «action de tourner» s'est spécialisé dans les langues techniques: en agriculture «chaintre», en droit financier «virement», en architecture «retour d'un angle rentrant». C'est le triomphe de la métaphore, cf. *ceruus* «cerf», d'où

«chevaux de frise», *aries* «bélier», d'où «machine de guerre», *ciconia* «cigogne», d'où «équerre» et «chadouf». Même élargissement de sens pour *causa*, d'abord «fondement juridique»³³, où les Latins ont déversé le contenu sémantique d'*aitia* dans la langue juridique (notions de responsabilité et de culpabilité) et philosophique (notion de causalité)³⁴.

Les échanges sont donc constants entre les langues techniques et la langue commune. Le mot se banalise par une sorte de «détechnification», plus sensible peut-être dans les verbes, par l'effet de la diffusion de la technique dans les diverses couches sociales³⁵: dans les activités agricoles, *putare* «élaguer» d'où «apurer un compte, penser», *cernere* «trier (le grain)», d'où «distinguer, voir», peut-être *trucidare* «réduire un arbre au tronc», d'où «massacrer»³⁶; dans la langue nautique, *gubernare* «diriger le navire», d'où «gouverner» (sens figuré), *percontari* «tâter avec la gaffe», d'où «sonder, s'enquérir»; dans celle du tissage, *ordiri* «disposer les fils de la chaîne», d'où «entreprendre». Nous restons dans le domaine de la polysémie.

Les échanges sont parfois moins simples. *Agere* «pousser devant soi le troupeau» est passé de la langue pastorale à celle de tous les jours «déployer une activité» (*rem agere, uitam agere*); il se produit alors une réactivation de la valeur technique, mais dans d'autres directions: dans la langue du droit (*agere causam, agere lege*), du théâtre (*agere fabulam*), de la religion (*agere sacra*), de la grammaire (*agere* «avoir une diathèse active»)³⁷. Même itinéraire pour *ducere* «conduire le troupeau», d'où «conduire, mener» dans la langue courante, avec spécialisation dans la langue militaire (*ducere exercitum*), du tissage (*ducere filum*), des finances (*ducere rationes*)³⁸.

Le calque peut être considéré comme un effort intellectuel pour échapper à l'emprunt. Cicéron y a eu recours pour enrichir un vocabulaire philosophique indigent, avec de belles réussites: *medietas* calqué sur $\mu\epsilon\sigma\sigma\tau\eta\varsigma$, *qualitas* sur $\pi\sigma\sigma\tau\eta\varsigma$, *communitas* sur $\kappa\sigma\sigma\tau\eta\varsigma$, tous trois cicéroniens, *quantitas* sur $\pi\sigma\sigma\tau\eta\varsigma$ (Vitr.), créations favorisées par le parallélisme suffixal $-\tau\eta\varsigma$ / $-tas$; *prouidentia* sur $\pi\sigma\sigma\tau\omega\eta\varsigma$. Le procédé est si usuel que les traductions tardives en sont inondées, même si nul besoin n'en était: *solatio* (IV^e siècle), sur $\eta\lambda\sigma\omega\sigma\tau\varsigma$ «bain de soleil», malgré *insolatio* (Pline) et *apricatio* (Cic.); sur $\pi\sigma\pi\tau\omega\sigma\varsigma$, *proruina* (Oribase) «procidence d'un organe», malgré *casus*³⁹. Procédé commun dans la philosophie, la rhétorique et la médecine et qui

s'accentue même au V^e siècle, où les traductions tendent à substituer un mot latin à la forme grecque même lorsque celle-ci avait déjà reçu comme emprunt droit de cité scientifique⁴⁰. Il comporte deux inconvénients mineurs; d'abord l'accentuation de la polysémie et donc de l'ambiguïté: *translatio* «action de transporter», technicisé au sens cultural de «transplantation», l'est en outre en grammaire avec le double sens de «métaphore» (calque de μεταφορά, Cic.) et de «métathèse» (calque de μετάθεσις, Donat, Diom.); ensuite la multiplication des synonymes par une succession chronologique de créations: κατάρ-
πονος «rhume, catarrhe» est rendu par *destillatio* (Celse), *infusio* (Cassius Fel.), *influxio* (Cael. Aurel.).

Le procédé le plus simple et le plus rapide, surtout si la technique elle-même est étrangère, est l'emprunt. Encore faut-il distinguer emprunt véritable et transcription. Un grand nombre de termes de l'encyclopédie plinienne n'ont qu'un caractère occasionnel (hapax ou presque-hapax) et n'ont jamais eu droit de cité⁴¹. Ces emprunts sont faits au grec, ceux à d'autres langues étant géographiquement localisés: quelques termes cisalpins venus du gaulois (*taratrum*, *tarmus*, *taxea*, *tuccetum*); quelques autres, d'origine ibère, sont confinés à la terminologie minière d'Espagne⁴². Certains emprunts intriguent: il est admis que *ru(n)cina* «rabit» est le gr. ἄρκάνη influencé par *runcare* «sarcler». Il paraît peu vraisemblable que l'existence de l'outil n'ait pas précédé ici celle du mot emprunté. Aurait-il été introduit par les ébénistes grecs pour un travail moins grossier que celui que permettaient l'*ascia* et la *dolabra*? Sont nécessaires les emprunts touchant la philosophie, la rhétorique et la grammaire, au point que César adoptera *De analogia* comme titre de son traité. Ceux par qui ces emprunts furent introduits à Rome étaient grecs et parlaient grec. Ainsi les ingénieurs militaires avec leur matériel d'artillerie, technique issue de la poliorcétique hellénistique et sicilienne, fondée sur une science de la mécanique pour laquelle n'existe même pas de nom latin⁴³. De même pour le personnel médical. Le premier médecin établi à Rome était, selon la tradition, venu du Péloponnèse⁴⁴. Plus tard, outre les médecins grecs importés comme esclaves, accoururent en Italie beaucoup de praticiens qui ignoraient ou baragouinaient le latin, donnaient en grec un enseignement fondé sur des traités médicaux rédigés en grec, et qui, appelés en consultation au chevet des malades, s'entretenaient en grec⁴⁵. Ils constituaient une société fermée, dont la

clientèle aisée savait souvent le grec. A quoi bon dès lors traduire en latin la terminologie médicale ? Une part seulement de celle qui a précédé l'invasion subsistera avec ses imprécisions : ainsi *suffocatio* et *strangulatio (matricis)* « hystérie », *suspirium* « asthme », *squama* « ptérygion ».

On se contenta d'abord de transcrire les termes grecs, puis la langue les adopta moyennant certaines déformations qui varient avec le niveau culturel du milieu social⁴⁶, et qui n'affectent pas les mots abstraits, mais surtout les mots techniques, noms de plantes et d'instruments, et parfois l'argot commercial. Par contre, la langue juridique, reposant sur le droit romain, ignore l'emprunt⁴⁷.

L'emprunt de l'objet entraîne celui du terme, surtout pour les outils : les Latins, qui connaissaient le crible (*cribrum*) ont adopté *capisterium* (Col.), de *σκαφιστήριον*, pour en désigner un type nouveau que les modernes ne parviennent pas à décrire ; ayant la balance à un plateau au bout d'un fléau avec curseur (*libra*), ils ont adopté avec leurs noms deux autres types : la balance à peson, *statera* (*στατήρ*), et la balance à aiguille, *trutina* (*τρυτάνη*), tous deux anciens, comme l'indiquent, pour l'un, le métaplasme, pour l'autre, l'apophonie.

A côté des emprunts isolés, certaines sciences ou techniques, comme la mécanique, la marine, l'astronomie, la grammaire, ont massivement recouru à ce procédé d'enrichissement lexical. Deux exemples suffiront : les termes chromatiques empruntés relèvent de plusieurs techniques, qui peuvent se recouvrir, élevage, teinturerie et vêtements, art pictural et joaillerie : *amethystinus*, *callainus*, *coracinus*, *glaucus*, *hyacinthinus*, *ianthinus*, *leucophaeus*, *molocinus*, *myrteus*, *phoenicatus*, *prasinus*, *spadix*, *tyrianthinus*, comme si les Latins n'avaient su trouver dans leur langue de quoi nommer les couleurs perçues ; ce sont des créations de la mode, de l'élevage et du commerce des chevaux⁴⁸ ; plus tard, une autre couche, faite d'emprunts au germanique, soulignera la place importante des Germains dans la cavalerie plutôt que l'utilisation de nouvelles plantes tinctoriales, en français et en italien, fr. *blanc*, *brun*, *gris*, *fauve*⁴⁹. En botanique, la proportion est étonnante, comme si les Latins n'avaient pas su nommer jusqu'aux plantes indigènes : Caton présente 13 phytonymes d'origine grecque sur 67 (19,5%), Columelle et Palladius 86/205 et 100/237 (42 %), Marcellus, au début du V^e siècle, 219/405 (54%). La médecine y a la plus grande part ; les phytonymes d'origine latine, usités des paysans,

du commun du peuple, des charlatans, des médecins populaires provinciaux ont été rarement transmis par les textes.

Nous renvoyons pour un examen de la terminologie de chacune des sciences et des techniques à C. De Meo, *Lingue tecniche del latino*, et nous nous bornerons à quelques considérations touchant à la médecine pour ses rapports étroits avec le grec, comme nous l'avons indiqué⁵⁰. Ont été empruntés les noms de spécialistes: *chirurgus*, *clinicus* «médecin visiteur», *aliptes* «masseur», *iatraliptes* «médecin-masseur», *archiater* «médecin-chef», *iatrosophistes* «professeur de médecine», *pharmacopola* «apothicaire», mais le vieux nom latin *medicus* a bien résisté; les noms d'instruments de chirurgie et d'appareils; les noms de maladies, dont le nombre croît avec la spécialisation et la traduction de traités médicaux, et qui finissent par s'intégrer dans la langue même chez les satiriques, ainsi *enterocele*, *hemitritaeus*, *ictericus*, *phrenesis*, *phthisicus* chez Martial et Juvénal⁵¹. Plus étonnantes sont les emprunts anciens de noms des parties du corps, *brachium*, *stomachus*, etc.; mais les termes anatomiques (tuniques de l'œil, cartilages, etc.) n'ont été dénommés qu'à partir du moment où les oculistes grecs ont procédé à des opérations (v. Celse).

On comprend le recours à l'emprunt pour remplir les cases vides. On comprend moins quand la chose ou la notion existaient déjà. Il faut d'abord que le milieu y soit favorable. Or, il peut l'être doublement, soit par incapacité de créer lui-même le vocable adéquat, par paresse linguistique, soit parce que son degré de culture, sa connaissance plus ou moins grande de la langue d'emprunt, pouvant aller jusqu'au bilinguisme, le dispensaient de rechercher un équivalent. Il peut y avoir cohabitation: *camera*, bien que latinisé, et *caminus* n'ont pas éliminé *fornix* et *fornus*. L'emprunt peut aussi l'emporter sur le mot indigène par l'avantage de la précision, ce qui contredit ici la tendance à la polysémie. *Aer* (ἀέρ) «l'air» en tant qu'élément remplace sur le plan scientifique les à-peu-près *spiritus*, *caelum*, *anima*, *uentus*, et même Cicéron, *n.d.* 2,91, ne trouve qu'*animabilis spirabilisque natura* comme équivalent latin de l'emprunt *Hora*, au sens de «division du jour et de la nuit», a remplacé *tempus diei* vague et mal délimité, devenu peu pratique en horométrie. Le vieux *lien* (Plaute, Caton) a finalement cédé devant *splen* (σπλήν), le seul attesté dans les langues romanes avant d'être éliminé lui-même par des formes germaniques (fr. *rate*, ital. *milza*)⁵². Parmi les noms de maladies, certaines périphrases

anciennes ont difficilement résisté aux termes spécifiques: *morbus sonticus*, *m. comitialis*, *m. caducus* ont assez bien tenu devant *epile(m)psia*, tant qu'ont demeuré leurs connotations politiques; *morbus articularius* a cédé à *arthritis*, *-sis*; *lateralis dolor* à *pleuritis*; *morbus regius* à *icterus* (dès Lucilius)⁵³; *suspirium* «asthme» ne s'est pas laissé chasser par *asthma* (une seule occurrence), bien qu'*asthmaticus* figure chez les médecins tardifs.

Cette substitution peut être fonction de la technique. C'est *trabs* qui a désigné l'architrave tant qu'elle fut en bois, mais *epistylium* (Vitr.) le remplaça quand on utilisa la pierre pour de petits édifices. Le prestige du grec a fait remplacer en musique *modus* par *rythmus*, en astronomie *sidus* par *astrum*, dans la mosaïque *tessellatus* par *musiuus*. Certains phytonymes ne se sont maintenus que dans des dialectes ruraux romans: *altercum* «jusqu'ame» a disparu devant *hyoscyamus*, *ueratrum* devant *elleborus*, *corruda* «asperge» devant *asparagus*.

La constitution de la terminologie n'est pas établie chronologiquement dans chacun de ses éléments, et la première occurrence d'un terme n'est pas nécessairement la date de l'apparition de l'objet. *Circinus*, le compas à pointe, n'est pas attesté avant César, et ce n'est peut-être dû qu'à l'absence de textes concernant l'architecture et la sculpture, et ne prouve pas non plus que n'ait pas préexisté un type rudimentaire de compas fait d'une corde tournant autour d'un pivot, comme chez maint peuple primitif.

L'évolution du lexique peut être lente. Les noms des métaux, du fer, du plomb, du cuivre, de l'or et de l'argent sont restés stables longtemps. Celui du cuivre (*aes*) a été tardivement remplacé par celui du lieu de production, *cyrum* (déjà chez Pline, avec *cyprius* «de cuivre», comme traduction du grec); celui de l'étain (*plumbum album*), incommode à côté de celui du plomb (*plumbum nigrum*), l'a été par *stagnum*, *stannum* qui désignait primitivement un alliage de plomb et d'argent. La médecine fournit certainement les observations les plus riches et sa terminologie mériterait une étude générale; il conviendrait en particulier d'opposer la simplicité primitive des noms de maladies à la spécialisation grecque adoptée tardivement. Le latin n'a qu'un terme pour désigner l'écoulement des humeurs, quelle que soit la partie du corps où on l'observe: *destillatio* «flux, écoulement» sert dans de nombreuses périphrases pour autant de maladies, *destillatio pectoris*, *pulmonis*, *thoracis*, *faucium*,

d. capitidis, narium, d. stomachi, d. uentris, alors que le grec a, pour ces mêmes affections, κατάρρους, ρυματισμός et διάρροια, tous trois adoptés et latinisés au IV^e siècle après J.-C. La formation de la terminologie grammaticale témoigne de son côté des hésitations des usagers: au primitif *contraria uerba*, qui désignait l'opposition en son sens général et l'antithèse, se sont substitués, sur le modèle du gr. ἀντίθεσις, un calque morphologique, *contrapositum* (Quint.), deux néologismes sémantiques, *contentio* (Rhet. Her., Quint.) et *oppositio* (Mart. Cap.), et enfin un emprunt, *antithesis* (Charis., Mart. Cap.).

Jacques ANDRÉ.

NOTES

¹ Bologne, Patron, 1983, 327 p.

² D'après G. Cambiano, «I rapporti tra episteme e tecne nel pensiero platonico», in *Scienza e tecnica nelle letterature classiche*, 1980, pp. 43-46, ἐπιστήμη et τέχνη sont encore pratiquement synonymes jusque dans les derniers écrits platoniciens.

³ Cic., *De orat.* 1, 51.

⁴ L'emprunt de *tech(i)na* en ce sens semble avoir été gêné par celui de «fourberie» qu'il avait chez les comiques.

⁵ On peut s'étonner que le dérivé *scientialis* «scientifique» soit très tardif, alors qu'ἐπιστημονικός est aristotélicien. E. Benveniste, dans ses *Problèmes de linguistique générale*, II, p. 252, l'attribue à Boèce; mais *scientialiter*, qui le postule, se trouve dans le *De statu animae* de Clément Mamert, 2, 5, écrit en 470, dix ans avant la naissance de Boèce. *Scientialis* «concernant la science», avec *scientalia*, n. pl. «matières scientifiques ou philosophiques» et *scientialiter* «scientifiquement» ont vécu jusqu'au XV^e siècle, sans discontinue, contrairement à l'affirmation de Benveniste, *op. cit.*, p. 253.

⁶ Cf. A. Hus, *Docere et les mots de la famille de docere*, Paris, PUF, 1965, pp. 277 sqq.

⁷ *Ibid.*, p. 321.

⁸ *De orat.* 1, 187-188.

⁹ *De finibus*, 3, 5.

¹⁰ *Epist.* 10, 40, 3.

¹¹ Cf. Cic., *Tusc.* 5, 104. *Musica, -orum* de Tér., *Eun.* 477, n'est que la transcription de τὰ μουσικά de la source.

¹² *De orat.* 3, 127.

¹³ Cic., *De fato*, 1, 1; Quint., *I. O.* 12, 2, 15.

¹⁴ Quint., *I. O.* 2, 15, 25.

¹⁵ Pline, *nat.* 7, 191 sq.

¹⁶ *Fab.* 274, 9-10, tit.: *Quis quid inuenierit.*

¹⁷ Ainsi *ars medicina*, 274, 5, rend assez maladroitement ἡ ἰατρικὴ τέχνη; il s'agit de listes rebattues figurant avec des variantes au programme des écoles tant en Grèce qu'à Rome.

¹⁸ *I. O.* 2, 14, 4.

¹⁹ Voir les pages très riches de L. Guilbert dans *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975, chap. «Néologie et sociolinguistique; création extra-linguistique et création verbale», pp. 80-83.

²⁰ Cf. A. Leroi-Gourhan, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945, pp. 160-162.

²¹ *Problèmes de linguistique générale*, II, p. 246.

²² Sur le mécanisme de la diffusion des techniques, v. A. Leroi-Gourhan, *op. cit.*, pp. 321 sqq.

²³ *Caprifolium* est du latin très tardif (Ps.-Th. Prisc., Scol. Térence).

²⁴ «Des vocabulaires techniques en latin», in *Mémorial des Etudes latines*, 1943, p. 55.

²⁵ Cf. J. Marouzeau, «Le latin langue de paysans», in *Mélanges Vendryes*, 1925, pp. 251-264. G. Bonfante, «Le latin 'langue de paysans'», in *REL*, 32 (1954), pp. 162-174.

²⁶ Cf. J. Marouzeau, *MSL*, XXII, p. 271; J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, II, p. 89. Riche développement avec bibliographie dans C. De Meo, *op. cit.*, pp. 123-131.

²⁷ M. Bréal, *Essai de sémantique*, p. 5.

²⁸ Cf. A. Yon, *Ratio et les mots de la famille de reor*, pp. 258-259.

²⁹ Gell., *N. A.* 2, 25, 2, 'Ἀναλογία est similium similis declinatio, quam quidam latine proportionem uocant.

³⁰ Varron, *L. L.* 8, 23.

³¹ *Rhet. Her.* 4, 15, 21, première occurrence; Quint., *I. O.* 9, 3, 32, *contrapositum, ut quidam dicunt, contentio*.

³² Pour la basse latinité, cf. J. André, «Remarques sur la traduction des mots grecs dans les textes médicaux du V^e siècle», in *Rev. Phil.*, 37 (1963), pp. 47-67.

³³ Le sens proposé par P.-J. Miniconi, *Causa et ses dérivés*, Paris, B. L., 1951, p. 29, de «intérêt, gain retiré de quelque chose» est peu satisfaisant.

³⁴ Mais, contrairement à l'assertion d'A. Ernout, *DELL*, p. 108, *causa* «maladie» ne traduit pas le gr. αἴτια, αἴτιον, qui sont absents de la langue médicale. Il s'agit d'un développement propre au latin de la langue militaire, avec passage par spécialisation de «motif» à «motif de réforme».

³⁵ Voir L. Guilbert, *La créativité lexicale*, p. 84, chap. «Métaphorisation des termes techniques».

³⁶ Cf. Pline, *nat.* 17, 257.

³⁷ Cf. A. Ernout, *DELL*, p. 16, repris par C. De Meo, *op. cit.*, p. 18.

³⁸ Cf. A. Ernout, *DELL.*, p. 185.

³⁹ Cf. A. Ernout, *Aspects du vocabulaire latin*, pp. 86-91; J. André, «Remarques sur la traduction des mots grecs...», pp. 62-66.

⁴⁰ Cf. J. André, *ibid*, pp. 47 sq.

⁴¹ Cf. J. André, *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, Genève, Droz, 1971, pp. 126-127.

⁴² Cf. Pline, *nat.* 33, 76-78.

⁴³ Cf. A. Aymard, «Remarques sur la poliorcétiq[ue] grecque», in *Annales de l'Est*, 22 (1959), pp. 3-15.

⁴⁴ Cf. Cassius Hémina *ap.* Pline, *nat.* 29, 12; en 219 après J.-C.

⁴⁵ Cf. Gell., *N. A.* 16, 3, 1.

⁴⁶ Cf. J. André, «Sur différents types de déformation des emprunts du latin au grec», in *Hommages à Maurice Leroy*, 1980, pp. 1-7.

⁴⁷ La supériorité juridique et administrative de Rome sous l'Empire a même conduit les juristes grecs à emprunter σκρείδας «greffier» (*scriba*), οὐινδίκτα «revendication» et οὐινδικατάριος «esclave affranchi par *uin-dicta*», etc. et jusqu'à des verbes, ainsi τρανσλατεύειν créé sur *translatio*. Pour la langue militaire, cf. A. Dain, «Les rapports gréco-latins», in *Mémorial des Etudes latines*, 1943, pp. 100-101.

⁴⁸ On doit noter que les traités d'hippologie de Pélagonius, Chiron et Végèce, dans leurs listes de races de chevaux, ne citent pas ceux d'Italie, mais seulement de Sicile et de Grèce. Sur la terminologie chromatique gréco-latine, cf. J. André, *Etude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris, B. L., 1949, *passim* et pp. 397-400.

⁴⁹ Cf. W. von Wartburg, *Les Origines des peuples romans*, Paris, PUF, 1941, p. 87.

⁵⁰ Voir I. Mazzini, «Il greco nella lingua tecnica medica latina», in *A.F.L. M(acerata)*, 11 (1978), pp. 541-556.

⁵¹ Cf. *Emprunts et suffixes nominaux en latin*, pp. 24-25; 50-53 et 64. Un relevé des noms de maladies, symptômes et traitements donne 86 formes en *-ma*, 109 en *-sis* et 25 en *-ismus*. Encore les formes verbales n'ont-elles pas été répertoriées.

⁵² Mais *cholera* «bile» et *hepar* «foie» sont rares et attestés seulement dans des traductions à partir du IV^e siècle, bien que *hepaticus* «souffrant du foie» soit déjà plinien.

⁵³ Voir en particulier l'excellent article de U. Capitani, «A. C. Celso e la terminologia tecnica greca», in *ASNSP*, 5, 2 (1975), pp. 449-518.

J. A.